



MARGERIE

Etymologie :Margerie, issue de Marguerite, Sainte Margarita martyre d'Antioche au III ème siècle. Nom venant du latin « perle ».

Famille protestante originaire de la région de Valence dans la Drôme, émigre en Suisse à Genève lors de la révocation de l'Edit de Nantes. Un des membres de cette famille reçoit ses lettres de Bourgeoisie à Genève en 1726.

Sources: registres paroissiaux des archives départementales de la Drôme, archives cantonales de Genève, archives familiales contrats de mariages et testaments (Le CLERC), généanet, Galiffe «Notices généalogique » Genève.

1) Jacques MARGERIE et Françoise MAGNAN, d'où :

a) Jacques qui suit en 2

2) Honnête Jacques MARGERIE, boulanger, né vers 1642 à Valence, épouse au temple protestant de Montélimar le 4 novembre 1676 honnête **Anne LACOURT** fille de feu André LACOURT et de Delle Françoise de TARTARIN, originaire de (Poneza, Penezac . ? Donzere ?) , mariage célébré par Adrien CHANIER, ministre, en présence du Sieur Claude MENASSION, Pierre (ALLIX ?), tous les deux cousins de l'époux, et du côté de l'épouse Jacques LOUIS et Moïse DIACRE. D'où :

a) Jacques qui suit en 3

b) Pierre baptisé au temple protestant de Montélimar le 5 février 1679, né le 29 janvier, parrain le Sieur Pierre VIAL, bourgeois et marraine Delle Antoinette FARET, tous signent. Inhumé le 4 mars 1680

c) Marie baptisée au temple protestant de Montélimar le 16 mars 1680, née le 25 février, parrain Jacques PEYRAUD Maître tailleur et marraine honnête Magdeleine GILGAULT femme de Jean LEFEL, tous signent.

3) Jacques MARGERIE, marchand boulanger, baptisé au temple protestant de Montélimar le 18 juillet 1677, né le 14, parrain Noble Jacques DUPAPE Sieur de Sainte Euphème, et marraine Delle Lucrèce de DURANT, de Pontaujard, qui signent. Quitte la France lors de la révocation de l'édit de Nantes et est reçu Bourgeois de Genève en 1726 avec ses enfants. Il épousa à Genève le 27 janvier 1701 **Jeanne Andrienne DUVILLARD**, fille d'Antoine DUVILLARD, Bourgeois de Genève et de Michée DURANT, elle décèdera le 5 septembre 1761, l'inventaire de ses biens ayant été réalisé par son frère Emmanuel DUVILLARD, Bourgeois de Genève (*Grand père du député et économiste Emmanuel Etienne DUVILLARD de DURAND*). Jacques MARGERIE décède le 10 mars 1740 à Genève).

Le testament de Jacques MARGERIE, est homologué à Genève le 9 mars 1740 pour Delles Louise et Catherine MARGERIE, ses filles et héritières, François MARGERIE, absent et le Sieur Le CLERC proteste que sa présence ne puisse nuire ni préjudice aux droits de Delle MARGERIE, son épouse.

Voici les extraits issus de l'original (Archives familiales Le CLERC). (Notaire Maître GROSJEAN). Les témoins nommés sont : le Sieur René BERTRAND, Jean Marc POUPARDIN, honorables Pierre Marc RAMU et Jean FARJON. Il lègue aux pauvres de l'hôpital général, 50 florins (..), déclare avoir reçu de Jeanne Andrienne DUVILLARD, « sa chère femme » la somme de 500 livres argent courant de ce qu'elle a eu de l'hoirie de feu son père, que du profit qu'elle a fait sur la vente du magasin qui lui appartenait (..). Déclare donner la jouissance et l'usufruit de tous ses biens (..). Si Catherine MARGERIE, sa fille cadette se marie après son décès, sa mère devra lui délivrer son trousseau, sa garde robe et cassette, et la somme de mille livres argent courant (..). Pour Marguerite MARGERIE, si celle-ci n'est pas mariée après son décès, elle sera habillée de deuil aux frais de mon hoirie et mes autres enfants à leurs frais. « Je prie mon cher fils François MARGERIE de ne pas trouver mauvais que je ne l'appelle pas à mon hérité et que ce n'est pas par manque d'estime et d'amitié à son égard, mais à cause de la forte constitution que je lui ai faite lors de son mariage et des dépenses que j'ai fait à son occasion, laquelle constitution est de mille écus blancs, outre mille livres aussi argent courant, le priant de se contenter de la dite constitution et dépenses faites pour lui en quoi je l'institue mon héritier particulier l'excluant du surplus de mes biens.

Je déclare au regard de Delle Louise MARGERIE, ma fille aînée que je confirme de plus fort les mille livres argent courant que je lui donne de préciput, tant par son contrat de mariage que par le présent testament (..). Je donne en préciput à la dite Delle Catherine MARGERIE, ma fille cadette la somme de 500 livres argent courant qu'elle prélèvera avant tout partage de mes biens de même que la dite sœur les mille livres donnés en préciput (..).

Les témoins furent : le Sieur Jean Marie POUPARDIN, Jacques ROSNILLY, patricien, le Sieur René BERTRAND, marchand drapier, bourgeois, le Sieur Etienne GERARD dit « Guerre », orfèvre citoyen, le Sieur Pierre Etienne COINDET, marchand « crinquatier », natif, honorable Pierre Marie RAMU, cordonnier, natif et honorable Jean FARJON, Maître cordier, habitant de cette ville.

Un codicille établi le 5 mars 1740 précise que Jacques BURGUET, fils de Jean BURGUET, son petit fils et filleul sera bénéficiaire de cent écus blancs pour lui faire apprendre une profession (..), il lègue à son gendre Jean BURGUET, sa montre d'argent en

reconnaissance de ses services et la sincère amitié qu'il a pour lui (..). A son fils François MARGERIE, son fusil de chasse, sa gibecière de chasse et une tabatière d'argent, et donne au Sieur Jean Louis Le CLERC, son gendre, son fusil de calibre, la gibecière, baïonnette épée et ceinture (...). Témoins : Sieur Jean Michel JACQUET, Maître horloger, citoyen de Genève, honorable Alexandre AMBLARD, natif, tondeur, le Sieur Etienne BREIL, chirurgien, habitant, le Sieur David GERARD, gantier, habitant, le Sieur Claude CLERC, fabricant de bas, habitant.

D'où de son mariage :

- a) Jean Jacques 1704-1705
- b) François qui suit en 3
- c) Louise qui épouse Jean BOURGUET, Bourgeois de Genève : postérité
- d) Catherine née à Genève le 4 mars 1713 et décédée avant 1781. Elle épouse à Genève par contrat chez le Notaire Grosjean le 23 juin 1739 et au Temple le 31 aout 1739 Jean-Louis le CLERC (CLERC), citoyen de Genève, Horloger, fils de Charles Le CLERC, horloger de Neuchâtel, bourgeois de Rolle et de Jeanne MAQUELIN. Postérité Le CLERC à Genève, Paris, Rennes, Nantes.

(Archives familiales Le Clerc) Le contrat stipule la constitution de la somme de 1 300 de mille livres argent courant, et le cousin de Catherine MARGERIE, le Sieur Samuel DUVILLARD, citoyen de Genève lui témoigne son affection et amitié en lui constituant pour elle et son époux le somme de 100 écus blancs qui leur sera payés à son décès et sur le legs qu'il fait à Delle Jeanne Andrienne DUVILLARD, sa cousine et mère de Catherine. (..) En cas de décès de l'époux, Catherine MARGERIE, pourra prélever sur les biens du dit, la somme de 100 écus blancs, les bagues et bijoux, sa garde robe de soie fermant à clef, un grand miroir, une cassette, une tasse, trois grandes cuillères à café, ses boucles crochets et attaches, le tout d'argent et une bague d'or à un diamant, une chambre garnie selon la qualité(...) . Témoins : Jeanne Andrienne DUVILLARD, mère, Samuel MARGERIE, Samuel Le CLERC, François MARGERIE, BOURGUET, E DUVILLARD, Pierre DUVILLARD, Jean Marc PATRON, Amed MARCHAND, Marguerite DUVILLARD, Rodolphe QUENOT, Paul DASSIER, Michée SERMENT.

(Les mille livres argent courant ont été payés en 1743)

ville, maître graveur, Henri & Marc, les nis, en bas
aage, 3500 fl. 2 affort. 10 é. à la b.
9 mars. Sieur Jaques MARGERIE, fils de feu Jaques, de Montéli-
mart en Daupiné, habitant, maître boulanger, élevé
dans cette Ville depuis l'aage de deux ans, & Fran-
çois, son fils, aagé de 20 ans, qui est à Londres, 500 fl.
2 affort. 10 é. à la b.

4) François MARGERIE, joailler, né en 1705 à Genève, et décédé le 29 décembre 1777 à Genève. Epouse le 30 mars 1732 au Temple de La Fusterie de Genève, **Anne JACQUET**, fille de Jacques JACQUET, citoyen de Genève et Françoise OLIVIER. Puis veuf épouse Antoinette du TEIL, fille de David du TEIL et de Françoise MUSSARD. Puis en troisième union à **Susanne JOLY**.

Autres relevés

1) François MARGERIE et **honnête Françoise VALANTIN**, d'où :

a) Paul qui suit en 2

2) Paul MARGERIE, marchand drapier de Beaumont, né vers 1650, épouse, au Temple protestant de Montélimar le 29 septembre 1676, honnête Magdeleine CABESTAN fille de Jacques CABESTAN et d'Hélène PLAGNOL, née vers 1656. Mariage célébré par Jacques DUMARCHE, ministre en présence d'Alain PLAGNOL, cousin, (?), Jean BONNET, cousin de l'époux, qui signe et MOMOISON.

- a) Paul baptisé au temple de Montélimar le 2 octobre 1677, née le 24 septembre précédent, parrain le Sieur Jacques SUDRE, marchand et marraine Delle Magdeleine PLAGNOL
- b) Hélène baptisée au temple protestant le 9 octobre 1678, née le 8, parrain Alain PLAGOL, marraine Delle Antoinette CABESTAN, tous signent.
- c) Catherine baptisée au temple protestant de Montélimar le 31 aout 1681, née le 25 aout, parrain le Sieur Etienne CABESTAN et marraine Catherine PLAGNOL
- d) Justine inhumée au temple protestant de Montélimar le 11 mars 1682, décédée la veille, en présence de Moïse FEVRIER et de son père.

BEAUMONT LES VALENCE

Achille MARGERIE et Jeanne FEBVRE, d'où :

- a) Françoise baptisée à Beaumont Lès Valence le 7 mars 1614, parrain Jacob (TROURRE ?) et marraine Marie PERAUD.
- b) Catherine baptisée à Beaumont Lès Valence le 23 octobre 1616, Jean (PEREAUD ?) et marraine D. MONTESSON.

François MARGERIE et Marie ROMANET, d'où :

- a) François baptisé à Beaumont Lès Valence le 2 septembre 1744, parrain Mathieu EYMARD et marraine Jeanne BLACHE

François MARGERIE et Claire FREZIN, d'où :

- a) Louise baptisée à Beaumont Lès Valence le 8 octobre 1744, parraine Jean MONTOISON et marraine Louise MONTOISON

Jehan MARGERIE et Anne PRUNIER, d'où :

- a) Isabeau baptisée à Beaumont Lès Valence le 7 août 1611, parrain Pierre METTISIEU et marraine Isabeau SOUCHARD

Jean MARGERIE et Anne ROUGERON, d'où :

- a) Marie baptisée à Beaumont Lès Valence en juillet 1617, parrain Noble. d'ASYND (?) et marraine Catherine BATRAUD.

Marie MARGERIE et Charles GENOIT, d'où :

1. Jacques GENOIT baptisé à Beaumont Lès Valence le 3 juillet 1744, parrain Jacques BAILLON et marraine Claire CHEVALIER.

Mathieu MARGERIE, d'où :

- a) Françoise baptisée à Beaumont Lès Valence le 1 mai 1624, acte peu lisible

1) Mathieu MARGERIE, d'où :

- a) Jean qui suit 2b
- b) Probablement Pierre qui suit en 2b

2a) Jean MARGERIE et Jeanne COMBE, d'où :

- a) Judith baptisée à Beaumont Lès Valence le 27 novembre 1625, parrain Jean COMBE et marraine (?) TESSIER

Jean MARGERIE, d'où :

- a) François baptisé à Beaumont Lès Valence le 9 février 1614, parrain Monsieur Maître Simon (H ?) et marraine Delle Louise DELEY.

NANTES

Christine MARGERIE et de François JAMMES originaire de Saint Médard d'Avranches d'où

2. Julien JAMMES domiciliée en Saint Opportune épouse à Saint Léonard de Nantes, épouse en Saint Léonard de Nantes le 29 avril 1736 Jeanne POITEVIN fils de feu Julien POITEVIN et feu Jeanne ALLETS, originaire de la paroisse de Donges et domiciliée en la paroisse depuis un an. Présence de Louis POITEVIN, berger, frère de l'épouse, le Sieur Jean AUDIBERT, François METAYER, Jean DANAUD qui signe.

Une famille MARGERIE est également établie en France en Normandie et Mayenne.

